

AJ.-  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2007-360 DU 30 JUILLET 2007**

Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI,  
Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la  
Prospective, du Développement et de l'Evaluation  
de l'Action Publique de l'intérim du Président de  
la République pour compter du 30 juillet 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant l'absence du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et l'Evaluation de l'Action Publique est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour la Côte d'Ivoire.

.../...

**Article 2.-** Il est délégué à Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

**Article 3 :** Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2007

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 MINISTERES 26  
SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.